

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



24131950

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT

28 AOUT 2024

DIVISION MONS
Greffe

N° d'entreprise : **0455 160 721**

Nom

(en entier) : **ABC TECHNICS**

(en abrégé) :

Forme légale : **SRL**

Adresse complète du siège : **Rue Adonis Descamps 130, 7021 Mons**

Objet de l'acte : Nomination/Démission d'administrateurs

Extrait du procès-verbal des décisions prises à l'unanimité et par écrit d.d. 1/08/2024:

Les actionnaires de la Société déclarent leur consentement aux résolutions écrites suivantes:

1) L'assemblée générale nomme en tant qu'administrateur de la Société pour une période indéterminée et avec effet à partir d'aujourd'hui;

- (a) Monsieur Frédéric Thibaut;
- (b) Monsieur Hervé Lars;
- (c) Monsieur Marc Scire;
- (d) Monsieur David Parser;

Les mandats d'administrateur susmentionnés sont exercés sur une base non rémunérée, sauf déclaration contraire de l'assemblée générale.

2) L'assemblée générale décide de démissionner les personnes suivantes en tant qu'administrateurs :

- (a) CMD Associated SA;
- (b) Claude Parser;

En signant ce procès-verbal, CMD ASSOCIATED SA et Claude Parser confirment qu'ils acceptent leur démission en tant qu'administrateurs de la Société et qu'ils n'ont plus rien à réclamer à la Société.

3) L'assemblée générale prend connaissance du contrat de gestion entre la Société et Monsieur Marc Scire du 1 août 2024 et elle confirme et approuve autant que nécessaire son contenu et sa signature par son administrateur.

4) L'assemblée générale prend connaissance du contrat de gestion entre la Société et Monsieur David Parser du 1 août 2024 et elle confirme et approuve autant que nécessaire son contenu et sa signature par son administrateur.

5) L'assemblée générale prend connaissance du pacte d'actionnaires entre les actionnaires de la Société du 1 août 2024 et elle confirme et approuve autant que nécessaire son contenu et sa signature par son administrateur.

6) L'assemblée générale donne procuration à Jeroen Raskin, Jan Ghysen, Eline Alders, Simge Vatanlar et/ou tout autre avocat et employé du cabinet d'avocats Monard Law SRL ayant son siège social à 1150 Sint-Pieters-Woluwe, Tervurenlaan 270 et portant le numéro d'entreprise 0538.839.651, chacun agissant seul et avec possibilité de substitution, à faire tout ce qui est nécessaire pour publier les résolutions de l'assemblée générale à l'annexe du Moniteur belge, pour modifier l'inscription de la Société au Registre des Personnes Morales, pour accomplir à cet effet toutes les formalités administratives et, entre autres, de représenter la Société auprès de la Banque-Carrefour des Entreprises, d'un bureau d'affaires au choix de la Société et du

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 10/09/2024 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).

Réservé
au
Moniteur
belge

greffe du Tribunal des Sociétés et de faire tout ce qui est nécessaire à cet effet, ainsi que de procéder à une inscription en temps utile au nom de la Société dans le registre UBO.

Simge Vatanlar
Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 10/09/2024 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).